
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EYGLIES**

Séance du : 10 août 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi dix août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyglies, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 13 ; votants : 13 ;

Présents : Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Jean-Marc POUILLILIAN, Eric COUDRON, Etienne HUMBERT, Marietta DE WEERT, Séverine QUICHOT, Anne-Laure DUPASQUIER, Jacques ROUX, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, Mickaël CHEBANCE, Vincent PELLETIER et Agnès SIMOND

Absents : Nicolas DUBOIS et Jean-François PORTET

Procuration : /

Secrétaire de séance : Anne-Laure DUPASQUIER

Objet : Procédure d'enquête publique – Déclassement du Domaine Public - Lieu-dit « La Frairie » - M et Mme PLACE-DONNER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 141-3 et suivants du Code de la Voirie Routière,

Mme le Maire expose au conseil municipal la demande de M et Mme PLACE-DONNER d'acquérir des parties du domaine public au droit de leur habitation, cadastrée A516, en façades Nord-Est, Sud-Est et Nord-Ouest, ainsi qu'une partie du domaine public au droit de leur dépendance cadastrée A540.

Les demandeurs ont d'ores et déjà été informés du prix de 60€ le m² pratiqué par la commune pour la cession de telle surface en zone Urbaine.

Un projet de plan de division a été établi par le cabinet POTIN, géomètre-Expert à la demande et à la charge de M et Mme PLACE-DONNER.

Vu l'article L.1441-3 du Code de la Voirie Routière, le déclassement des emprises de Domaine Public demandées nécessite la réalisation d'une enquête publique préalable. Les demandeurs acceptent de prendre en charge le coût de cette procédure.

Aussi, Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour l'engagement de l'enquête publique préalable concernant le déclassement de ces emprises de Domaine Public tel que présenté par le projet de plan de division du cabinet POTIN, géomètre-Expert.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **Autorise** le lancement d'une enquête publique concernant le déclassement des emprises de Domaine Public tel que présenté par le projet de plan de division du cabinet POTIN, géomètre-Expert.
- **Rappelle** que l'ensemble des frais relatifs à ce dossier sont à la charge de M. et Mme PLACE-DONNER,
- **Autorise** Mme le Maire à exécuter toute démarche et à signer tout document relatif à cette affaire,

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Anne CHOUVET

